



Communiqué de presse

CPA dans la fonction publique : Un passage en force contraire aux intérêts des fonctionnaires et agents publics !

Dans le prolongement de la loi travail qui a vu le gouvernement rester sourd aux revendications et manifestations de nos 3 organisations syndicales notamment, la ministre de la fonction publique passe en force l'ordonnance instaurant le CPA pour les fonctionnaires et agents publics.

Aucun dialogue véritable, aucun débat de fond ce qui a pour conséquence le boycott de nos 3 organisations syndicales de réunions qui n'ont de concertation que le nom.

Dans une période difficile pour la fonction publique et ses agents où le statut est attaqué de toutes parts, nos organisations syndicales rappellent leur attachement indéfectible aux garanties collectives et à la défense des statuts particuliers.

Elles appellent la ministre de la fonction publique à engager une vraie négociation de fond sur les carrières et parcours professionnels. Cette négociation doit répondre aux attentes des personnels et permettre une mobilité et des améliorations statutaires pour les agents.

Fait à PARIS, le 9 novembre 2016